

---

# Sociogenèse de départements en langue française à Istanbul, Bucarest et Sofia au tournant des années 1990

Entre petites et grandes politiques linguistiques universitaires

Christel Troncy

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/2563>

DOI : 10.4000/rdlc.2563

ISSN : 1958-5772

### Éditeur

ACEDLE

### Référence électronique

Christel Troncy, « Sociogenèse de départements en langue française à Istanbul, Bucarest et Sofia au tournant des années 1990 », *Recherches en didactique des langues et des cultures* [En ligne], 10-3 | 2013, mis en ligne le 27 décembre 2013, consulté le 24 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rdlc/2563> ; DOI : 10.4000/rdlc.2563

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2019.



*Recherches en didactique des langues et des cultures* is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License

---

# Sociogenèse de départements en langue française à Istanbul, Bucarest et Sofia au tournant des années 1990

Entre petites et grandes politiques linguistiques universitaires

Christel Troncy

---

## Introduction

- 1 À la fin des années 80 et au début des années 90 émerge une myriade de formations (dites « formations francophones ») où le français a le statut de langue d'enseignement dans des filières universitaires qui se sont construites essentiellement avec la langue nationale. En 1997, un répertoire des formations francophones dans les pays où le français ne compte pas au nombre des langues officielles, publié par le ministère des Affaires étrangères français, (désormais MAE)<sup>1</sup>, en recense plus de 200 dont près de 140 formations de premier cycle universitaire<sup>2</sup>, dans des domaines comme les sciences de l'ingénieur, les sciences politiques et administratives, la gestion, le droit, la médecine (MAE, 1997). Dans ce relevé, hormis les formations implantées au Liban dont la création est le plus souvent bien antérieure aux années 80, les plus anciennes, ouvertes avant 1990, sont une formation en médecine (Shanghai ; 1986), une formation de troisième cycle en droit des affaires (Le Caire ; 1988), la formation en sciences politiques de l'Université de Marmara en Turquie (1988), dont il sera question plus loin, et une formation en gestion destinée aux cadres d'entreprises bulgares (Sofia ; 1989)<sup>3</sup>. Cette éclosion sur une dizaine d'années de formations francophones, recensées dans une brochure officielle, attesterait de l'émergence dès la fin des années 80 d'un outil de politique de diffusion du français au niveau universitaire. En 1994, par la voix d'A. Juppé, alors ministre des Affaires étrangères, les formations supérieures francophones deviennent explicitement un outil prioritaire de coopération et de diffusion de la langue française : « *Former une partie des*

*élites du monde dans des filières francophones jusqu'au niveau post-universitaire, voilà un enjeu majeur qui est à la fois politique, économique et culturel* » (Juppé, 1994). Selon le même répertoire, entre 1990 et 1997, l'Aupelf<sup>4</sup> prend part, de son côté, à la mise en place d'une soixantaine de formations francophones, sans compter l'Université Senghor d'Alexandrie.

- 2 Comment interpréter cette éclosion de formations francophones à la fin des années 80, puis, surtout, au début des années 90 dans des contextes sociaux et universitaires très différents, mais où la langue française ne bénéficie d'aucun statut privilégié particulier ?
- 3 Dans cet article, nous nous intéressons à la (re)naissance de cette politique linguistique universitaire des grands acteurs institutionnels diffuseurs de la langue française (MAE, Aupelf), à travers trois cas de genèse de formations francophones en sciences sociales à Istanbul (Turquie), Bucarest (Roumanie) et Sofia (Bulgarie). L'étude porte d'abord et principalement sur le projet phare de la coopération universitaire française de cette période : la création à Istanbul de l'Université Galatasaray<sup>5</sup>, conçue après celle de la formation en sciences politiques de l'Université de Marmara (désormais Tarabya, du nom du site sur lequel elle est implantée). Seront également pris en compte, plus accessoirement, des projets similaires mais de taille plus modeste, à Bucarest et à Sofia<sup>6</sup>. Voir l'annexe 1 pour le détail exact des formations analysées.
- 4 En prenant comme cadre heuristique de l'étude empirique les études de transferts de modèles par-delà les frontières (émission, réception, circulation, appropriation) - tels les transferts culturels (Werner, 2006), transferts d'institutions (Mény, 1993), de politiques publiques (Delpeuch, 2008) -, nous nous sommes écartée des modèles qui laissent d'emblée de côté l'ensemble des interactions qui président à la construction d'une politique linguistique mise en œuvre dans des contextes nationaux où le référent langagier auquel on confère le statut de langue d'enseignement est largement exogène. C'est le cas des modèles de diffusion de la langue française qui se centrent exclusivement sur la politique du MAE français (Salon, 1983), des modèles de domination culturelle (Pochard, 2011) et économique (Aksöy, 2008) ou des modèles de réception mécanique qui postulent, par exemple, une adhésion « naturelle », séculaire et affective à la langue française (Temur, 2011 ; Petkov, 2008). Les études de transfert fournissent un cadre heuristique différent qui conduit à tracer les configurations d'acteurs, les interactions entre des acteurs aux cadres d'action et aux enjeux hétérogènes, relevant de champs universitaires différents. Les lignes qui suivent s'appuient sur cette étude empirique réalisée, pour l'essentiel, à partir d'entretiens et de documents d'archives (voir l'annexe 2 pour plus de détails)<sup>7</sup>, pour reconstruire l'histoire très récente de ces formations francophones.
- 5 L'article montre qu'une politique des formations francophones des années 80-90 se constitue progressivement, à la faveur d'une conjoncture favorable à une ouverture des champs universitaires (1). À partir d'une multiplicité d'initiatives et d'enjeux hétérogènes qui se rencontrent et s'ajustent les uns aux autres se forment des politiques universitaires francophones (2), où le statut du français, langue des enseignements, est le produit d'un consensus faible (3).

## Des créations de formations francophones dans des contextes de rapprochement avec l'Union Européenne

- 6 Outre l'Université Galatasaray, toutes les formations retenues sont des départements universitaires<sup>8</sup> en sciences sociales - sciences économiques, gestion, sciences politiques -, qui fonctionnaient toujours en 2009. Elles ont été créées à partir d'un premier cycle universitaire alors en quatre ans, à la fin des années 80 et au cours des années 90, dans des contextes sociohistoriques, qui, pour le dire rapidement, connurent, sur les plans social, politique et économique, des bouleversements notoires dans les pays d'Europe de l'Est (en 1989, T. Jivkov, chef de l'État bulgare depuis 18 ans, est démis de toutes ses fonctions ; en Roumanie, N. Ceausescu, au pouvoir depuis 1965, est brutalement renversé et exécuté), et des changements qui pour être moins radicaux n'en sont pas moins fondamentaux en Turquie. Depuis 1983, après trois années de pouvoir militaire, un gouvernement civil est de nouveau à la tête de l'État et la situation sociale et économique paraît suffisamment stabilisée pour que la Turquie envisage de déposer en 1987 sa première candidature officielle d'adhésion auprès de la Communauté économique européenne, où la France figure comme acteur incontournable (Özal, 1988). Après des années de tensions idéologiques, les deux pays donnent à cette époque un nouvel élan à leurs relations, où l'enjeu européen occupe une place importante (Aksöy, 2008).
- 7 L'enseignement supérieur connaît dans ces pays des réformes structurelles, comme la création de nouvelles universités : de manière lente, contrôlée et centralisée en Turquie, création en 1981 d'un Conseil de l'enseignement supérieur (désormais YÖK)<sup>9</sup> ; par une libéralisation du paysage universitaire et une autonomisation des universités, relativement fulgurantes, dans les pays d'Europe de l'Est (Sadlak, 1990). Ces réformes sont accompagnées, en Roumanie et en Bulgarie, de réformes idéologiques qui concernent au premier chef les sciences sociales et la formation des cadres / futurs cadres administratifs et économiques, pour accompagner l'ensemble des réformes sociales. En Turquie, le YÖK est aux prises avec une crise de l'université à la fois idéologique (près de 4000 enseignants du supérieur sont démis de leur fonction ou quittent l'université turque entre 1981 et 1986) et structurelle (forte population de lycéens et trop faible capacité d'accueil du parc universitaire, surchargé) (Jacob, 1990 : 129-131).
- 8 Les modèles de l'Europe communautaire et plus largement occidentaux sont en arrière-plan de ces réformes de transition. Pour accompagner ou encourager les mutations universitaires en Europe de l'Est, l'Europe communautaire met en place les programmes d'échanges universitaires Tempus<sup>10</sup>, qu'elle ouvre à la Bulgarie et à la Roumanie, comme pays bénéficiaires, en 1991. Elle a, par ailleurs, depuis le milieu des années 80, commencé à développer les grands programmes d'échanges universitaires Erasmus. Un ensemble d'acteurs étatiques et leurs différents ministères<sup>11</sup> (pays d'Europe occidentale ou États-Unis), infraétatiques (régions, universités), inter ou transnationaux (Fondation Soros, Aupelf) interviennent également, avec des ressources et des moyens différents, dans le domaine des sciences sociales et de la formation universitaire.
- 9 Parmi les différentes politiques externes aux pays auxquels elles sont destinées, qui se croisent, se complètent, se renforcent ou entrent en concurrence, mais qui incitent aux échanges des champs universitaires des grands pays de l'Europe communautaire et de l'Amérique du nord vers des champs universitaires en mutation, quelle place occupe la question des langues ? Elle est absente des politiques universitaires européennes

(Tempus ; Erasmus<sup>12</sup>) et les langues des pays qui dominent les échanges (Allemagne, France, Grande -Bretagne, essentiellement) sont largement avantagées. Cependant la langue anglaise est celle à laquelle les politiques européennes bénéficient d'autant plus (Truchot, 2008) qu'elles rencontrent les politiques de formation du secteur privé, comme celles des grandes fondations nord-américaines en Europe de l'Est (Soros, par exemple) ou celles du monde des affaires turc (Dumont, 1990 : 212), voire du YÖK lui-même, qui participe activement à la création d'universités en langue anglaise, aux côtés des universités en langue turque<sup>13</sup>.

- 10 Les formations francophones, marginales dans les champs universitaires où elles s'implantent, trouvent un terrain favorable en Europe de l'Est : dès 1990, la Bulgarie et la Roumanie manifestent leur intention d'adhérer aux instances de la Francophonie institutionnelle. Or, l'Aupelf, dont le terrain d'action est précisément celui de la francophonie universitaire devient un opérateur direct des Sommets de la francophonie, acquérant, de ce fait un important budget d'action qui peut lui permettre de mener une politique active de formations francophones.
- 11 C'est dans ces contextes d'harmonisation (Bulgarie et Roumanie) ou de rapprochement (Turquie) plus ou moins effervescent avec les modèles de l'Europe communautaire que s'établissent des échanges universitaires et se créent les formations universitaires francophones : après l'ouverture de Tarabya en 1988, des départements francophones de premier cycle en gestion et en sciences politiques sont créés un peu partout dans le monde et, dès 1991, à Bucarest.

## Les accords de coopération : institutionnalisation du français et de réseaux d'acteurs transnationaux

- 12 Que ce soit en Bulgarie, en Roumanie ou en Turquie, les formations concernées ici ont rapidement été soutenues par un accord de coopération<sup>14</sup>, selon des statuts juridiques variés, qui permettent des échanges de ressources et confèrent une assise plus ou moins solide aux relations entre acteurs par-delà les frontières administratives : accord de coopération international pour l'Université Galatasaray, signé au plus haut des instances étatiques, suivi d'une convention entre universités ; conventions tri ou multipartites, la plupart du temps. Ces accords présentent entre eux des similitudes fortes quant à la forme de partenariat, constituée de trois grands pôles : l'administration de tutelle de la formation (ministère de l'Éducation et / ou université) ; des universités dites « partenaires », françaises, le plus souvent, belges parfois, associées dans un « consortium », chargé de veiller à la qualité des curriculums et aux ressources pédagogiques de la formation ; un grand acteur de la francophonie institutionnelle : soit le MAE ou l'Ambassade de France, soit l' Aupelf (voir annexe 1).
- 13 Les similitudes concernent également la formulation et le contenu des accords. On précise que « le français est la langue des enseignements », parfois aux côtés de la langue nationale et que les formations ont vocation à « attirer » les « meilleurs » ou d'« excellents » étudiants. Concernant les moyens initiaux, les différences sont importantes entre les projets où interviennent les instances françaises de coopération et ceux signés avec l' Aupelf<sup>15</sup>. Ils se déclinent pour leur plus grosse part en la mise à disposition de moyens humains : ressources d'expertise pédagogique et ressources d'enseignement. Les accords ont une durée limitée (de quatre à dix ans), mais ils peuvent

être renouvelés, sauf dans le cas de l'accord interétatique sur lequel repose l'Université Galatasaray qui bénéficie d'une temporalité illimitée. En définitive ces accords bilatéraux ou multilatéraux fournissent un cadre relativement stable à des échanges universitaires qui participent au développement fonctionnel de formations universitaires francophones.

- 14 Mais ces textes formels ne permettent pas de comprendre selon quelles initiatives s'est constitué et mobilisé le réseau d'acteurs signataires et comment ces différents acteurs s'engagent dans la construction d'une politique linguistique qui institue le français langue des enseignements.
- 15 Il n'y a pas lieu de s'attarder particulièrement sur ce qui constitue de longue date la politique du MAE : diffuser la langue française et participer à la formation des élites hors de France font partie des missions historiques de ce ministère (voir, par exemple, Salon, 1983). Pourtant, dans ces différents montages de formations francophones, il convient de noter l'extrême réserve des instances de coopération françaises qui participent aux tout premiers projets de formations francophones de la fin des années 80. En Turquie, les acteurs de la coopération finissent par répondre, après beaucoup d'hésitations, voire de réticences<sup>16</sup>, aux sollicitations pressantes de la Fondation Galatasaray pour l'éducation, association créée en 1981, composée d'anciens diplômés du Lycée de Galatasaray qui jouissent d'une notoriété certaine (hauts fonctionnaires d'État, financiers puissants, juristes, universitaires...) et d'un réseau relationnel politique et économique conséquent. La première réponse française à cette pression est la création de Tarabya en 1988.
- 16 Si l'Aupelf, représentée par M. Guillou<sup>17</sup>, forte de ses nouveaux moyens, mais dans l'incapacité d'intervenir officiellement et directement avant 1993 (date d'adhésion à la francophonie institutionnelle de la Bulgarie et de la Roumanie), est très présente dès 1990-91 sur le terrain de l'Europe de l'Est, les acteurs de la coopération française semblent là aussi pris au dépourvu<sup>18</sup>.
- 17 Quant aux universités françaises partenaires, à leurs représentants ou à leur ministère de tutelle, associés aux accords formels, ils sont tout à fait absents des mobilisations initiales qui visent à construire des formations à partir d'un premier cycle universitaire<sup>19</sup>. Les initiatives sont largement dues aux acteurs locaux, et, à partir de 1990-91, en Europe de l'Est, à l'Aupelf. Le monde universitaire et la francophonie constituant les missions pour ainsi dire organiques de l'Aupelf, il n'est pas étonnant que celle-ci ait rapidement adoptée une politique de développement de formations francophones. En revanche, on peut se demander sur quels enjeux se mobilisent les acteurs et les instances universitaires bulgares, roumains et turcs pour participer à une politique universitaire de la langue française.

## Le statut du français comme consensus faible de politiques universitaires

- 18 Certes, les formations francophones prennent place dans des contextes sociolinguistiques où la maîtrise des langues étrangères, du moins celle de l'allemand, de l'anglais et du français, fait historiquement partie de la formation ordinaire des élites, qui ont plus ou moins vocation à participer à des échanges - économiques, politiques, intellectuels - internationaux.
- 19 Cependant, quels que soient les rapports des acteurs avec la langue française ou leur volonté de diversifier les modèles formatifs et les langues d'enseignement qui leur sont

souvent associées, la formation francophone peut fonctionner comme une structure d'opportunité pour les acteurs locaux qui se mobilisent pour sa création. Loin de toute idéalisation des rapports des élites universitaires avec la langue française, pour les institutions universitaires, les formations en français constituent aussi un moyen privilégié de participer à la formation des élites et d'occuper une position sur ce marché convoité, où les relations ne sont pas seulement des relations de coopération, mais aussi de rivalité entre acteurs relevant d'un même champ universitaire. Localement, ce sont plutôt des individus ou des groupes d'individus (par exemple, la Fondation Galatasaray) relativement marginaux ou nouveaux dans leur champ universitaire qui portent le projet de formation francophone. Ils ont parfois le soutien de la hiérarchie universitaire, mais le plus souvent ils doivent négocier la création et, en particulier, associer d'autres universitaires au projet. L'association avec des acteurs étrangers dans un projet commun permet de donner du poids à leur inscription dans le champ universitaire local. Le projet *Galatasaray* se prête bien à une telle lecture politique : ainsi les ambitions de la Fondation Galatasaray consistent-elles à réformer la formation des hauts fonctionnaires de l'État à son profit<sup>20</sup>. L'adoption du français comme langue des enseignements est alors secondaire, voire problématique. Elle ne fait en tout cas pas l'unanimité des membres de la Fondation qui participent au projet initial. Ainsi, selon B. Tolan, universitaire à Tarabya de 1988 à 1992 et co-fondateur de l'Université Galatasaray :

Il y avait aussi une opposition contre la francophonie qui était considérée comme décadente dans le monde contemporain. (2009).

- 20 Mais, faiblement consensuelle, elle permet à la Fondation de s'adjoindre un acteur puissant.
- 21 Pour les petites formations en Bulgarie et en Roumanie, cette association avec des acteurs étrangers peut être tout aussi déterminante, quoique les ambitions soient nettement plus modestes. La naissance de la formation francophone en gestion de l'Université de Sofia, qui ne parvient à être créée en 1995 que grâce au recrutement par la France - sollicitée depuis 1992 par la vice-doyenne de la faculté d'économie - d'un jeune docteur en économie, permet d'instaurer un contre-pouvoir au sein de la faculté d'Économie, reconstruite à partir de la création d'une formation anglophone et d'une formation germanophone, appuyées par le doyen<sup>21</sup>.
- 22 La formation de sciences politiques de la Nouvelle Université Bulgare (NUB) est créée assez tardivement, en 1999, avec le support institutionnel de l'AUF, lorsque les financements de l'Ambassade de France pour soutenir les échanges scientifiques entre chercheurs français attachés à l'Institut des sciences politiques de Paris (IEP) et bulgares prennent fin : la formation francophone fournit un nouveau cadre permettant de perpétuer ces échanges scientifiques (l'IEP est chef de file du consortium)<sup>22</sup>.
- 23 La conversion d'un répertoire langagier personnel en compétence formative et institutionnelle ne va pas de soi pour les universitaires. La formation francophone fait sens pour les universitaires turcs qui s'engagent dans le projet Tarabya, tant que des universitaires français interviennent dans la formation et qu'ils développent ensemble des projets scientifiques.

Un département francophone ne peut pas fonctionner seulement avec des autochtones, aimant bien la France, aimant bien enseigner le français, francophiles et francophones et tout ce que vous voulez : ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant, s'il n'y a pas un appui, s'il n'y a pas un encadrement, s'il n'y a pas un esprit, un esprit francophone.

(Entretien avec le responsable de la formation francophone à Tarabya de 2006 à 2011 ; enseignant-chercheur dans la formation de 1988 à 2011).

- 24 C'est encore la constitution d'un réseau d'échanges universitaires internationaux qui motive la création de la formation francophone en gestion de l'Académie des sciences économiques à Bucarest (ASE), alors même qu'instituer le français langue des enseignements est perçu comme une contrainte, par le responsable de formation même qui porte le projet auprès de son institution :

[...] Ils [Aupelf] ont insisté, ils donnaient les moyens pour ça [...] Bon, il était important pour nous d'avoir des relations avec eux et pouvoir garder les contacts avec les universités en France facilement. Mais une formation francophone, je ne voyais pas moi l'utilité. Plutôt les ennuis. (Entretien avec le responsable de la formation francophone de l'ASE de 1991 à 2000).

- 25 En bref, l'institution d'enseignement en français repose sur un consensus faible, permettant de constituer le réseau de politique universitaire.
- 26 Les rapports initiaux des projets, les entretiens, tout indique, par ailleurs, que ce consensus faible a été accompagné par des séries d'évidences sociolangagières : évidence, non seulement, d'une francophonie ancrée localement, une francophonie des élites issue du début du xx<sup>e</sup> siècle, presque intacte dans les pays d'Europe de l'Est, mais surtout évidence d'une trajectoire toute tracée des diplômés des lycées bilingues ou encore évidence de la disponibilité d'enseignants-chercheurs francophones qui les porterait naturellement à adhérer à une formation universitaire en français ; évidence de la correspondance entre meilleurs lycéens et compétences en français ou entre meilleurs spécialistes universitaires et francophonie. Pourtant, dès les premiers bilans de fonctionnement de Tarabya, par exemple, il apparaît que les lycéens des lycées bilingues ne sont pas au rendez-vous. En Turquie, tout spécialement, la mobilisation des enseignants se heurte aussi à des principes idéologiques.
- 27 Les projets sont donc réalisés par leurs promoteurs, en esquivant largement les questions sociolangagières fonctionnelles (quels étudiants et quels enseignants ? avec quels répertoires langagiers ?), voire idéologiques des adhésions, tout particulièrement en Turquie. Pour Pierre Dumont, recteur-adjoint français de l'Université Galatasaray de 1995 à 1998, les questions politiques font fi des considérations sociolangagières (Dumont, 2001). On pourrait même dire que les considérations sociolangagières ont relevé de l'impensé politique. Les formations universitaires francophones s'apparentent dès lors, dans leur forme initiale, si ce n'est à des impensés, du moins à de très optimistes paris...
- 28 Mais malgré les supports institutionnels plus ou moins forts, l'engagement incertain des acteurs, la rareté des ressources francophones, les adhésions problématiques des étudiants et des enseignants à un curriculum francophone, ces formations ont aujourd'hui entre 15 et 25 ans d'existence. L'Université Galatasaray est volontiers qualifiée d'établissement francophone « historique » (Gioan, 2007). C'est aussi une des rares formes de francophonie universitaire qui continue aujourd'hui à bénéficier de moyens importants alloués par le gouvernement français, si bien que cette université apparaît comme un « instrument d'influence », au service des relations diplomatiques franco-turques (Billion & Insel, 2013).

## Conclusion

- 29 En définitive, ces impensés sociolangagiers finissent par former, mis bout à bout, un standard de la politique des grandes instances de la coopération universitaire francophone des années 90, MAE comme Aupelf, dont le prototype initial pourrait être Tarabya. Leur émergence et leur développement en Europe orientale, y compris en Turquie, est associée à l'émergence parallèle d'une politique européenne de la francophonie de la part de l' Aupelf (Guillou, 1993 : 21) et du MAE (Juppé, 1994).
- 30 L'engagement de ces acteurs, pour lesquels la langue française constitue un enjeu prioritaire, paraît décisif dans la création de formations francophones : par les ressources dont ils disposent (financières, mais aussi relationnelles et hiérarchiques), le français peut être institué langue des enseignements dans des champs universitaires peu enclins naturellement à donner ce statut à la langue française.
- 31 Au-delà de chaque cas particulier émergerait, sans plan d'ensemble préalable, un modèle de formation francophone qui serait spécifique aux années 90, tout du moins dans les pays, tels la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie, où le français ne bénéficie d'aucun statut privilégié, hors un certain prestige historique. Formant initialement des politiques linguistiques indépendantes les unes des autres, les formations francophones finissent par adopter, dans le cadre d'accords de coopération, des formes relativement similaires et standardisées : des départements complets en français, construits sur la base d'un premier cycle universitaire. À partir de la fin des années 90 et du début des années 2000, de nombreuses formations francophones voient le jour, avec des formes très différentes de celles de la période précédente. Selon un autre répertoire, paru en 2006 (MAE, 2006), les nouvelles créations sont désormais essentiellement des Masters, sans que ceux-ci ne soient nécessairement adossés à des premiers cycles en langue française : plus légers à mettre en œuvre, mieux adaptés à des formes de partenariat par « projets » (mot clef des nouveaux partenariats) d'une durée extrêmement limitée, ils attestent de la difficulté de développer des formations en langue française sur la totalité d'un cursus universitaire dans ces contextes sociolangagiers. Parallèlement, des établissements français renommés (la Sorbonne, l'École centrale) exportent leur nom, leurs formations et aussi, parfois, la langue française, la plupart du temps comme universités privées et payantes dans les champs universitaires où elles s'implantent, soutenues par le secteur privé ou des acteurs régionaux à forte capacité économique (comme la région Rhône-Alpes et des associations arméniennes issues de la diaspora pour l'Université française en Arménie). Désormais le référent est l' « université française délocalisée à l'étranger » (Gioan, 2007) plutôt que la « formation francophone ».
- 32 Ces évolutions marquent aussi le retrait progressif des formes de coopérations coûteuses des grands acteurs promoteurs de la diffusion du français, qui soutenaient les échanges universitaires, au profit de partenariats multiniveaux (universités associées à des acteurs du secteur privé, instances européennes, régions...) où les ressources financières sont moins centralisées. Souvent construits autour de politiques de « projets » à durée éphémère, et aussi, de ce fait, moins soudés, ils sont, en tout état de cause, moins enclins à constituer la langue française en enjeu central. Au moment où les paradigmes de l'internationalisation et de l'autonomie relèvent de l'ordinaire des discours et des missions des universités, on peut se demander dans quelle mesure les politiques linguistiques développées par les « universités partenaires » dans le cadre de cette

autonomie et de cette internationalisation sont compatibles avec la création et le développement dans la durée de cursus complets en langue française hors de France... voire en France même.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Aksöy, E. (2008). « Francophonie, Union européenne, Turquie ». In Moussakova, S. (dir.). *Nouveaux visages de la francophonie en Europe. Les Cahiers européens de la Sorbonne Nouvelle*, n° 6. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia. pp. 151-163.
- Billion, D. & Insel, A. (2013). « Universités francophones : un nouvel instrument d'influence ? L'exemple de Galatasaray ». *Revue Internationale et stratégique*, 2013 / 1, n° 89. pp. 117-122.
- Delpuech, T. (2008). « L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : un état de l'art ». *Questions de recherche*, n° 27. pp. 1-69. Disponible en ligne. <http://www.sciencespo.fr/ceri/sites/sciencespo.fr.ceri/files/qdr27.pdf>
- Dumont, Paul (1990). « Les hommes d'affaires turcs vus par eux-mêmes » (chapitre 12). In Dumont, Paul & Georgeon F. (dir.). *La Turquie au seuil de l'Europe*. Paris : L'Harmattan. pp. 203-218.
- Dumont, Pierre (1999). *La politique linguistique et culturelle de la France en Turquie*. Paris : L'Harmattan.
- Dumont, Pierre (2001). « Point de vue sur la francophonie en Turquie. Le sociolinguiste et le politique : dialogue impossible ? ». *Les cahiers de l'Asdifle*, n° 12. pp. 69-78.
- Gioan, P.-A. (2007). « Les formations supérieures délocalisées à l'étranger : la situation française ». *Les notes de Campus France*, n° 10, octobre. Disponible en ligne. [http://ressources.campusfrance.org/publi\\_institu/agence\\_cf/notes/fr/note\\_10\\_fr.pdf](http://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_10_fr.pdf)
- Guillou, M. (1993). *La francophonie. Nouvel enjeu mondial*. Paris : Hatier.
- Jacob, X. (1990). « Les tendances actuelles de l'enseignement » (chapitre 7). In Dumont Paul & Georgeon F. (dir.). *La Turquie au seuil de l'Europe*. Paris : L'Harmattan. pp. 117-139.
- Juppé, A. (1994). « Intervention de M. Alain Juppé, Ministre des Affaires étrangères lors de la réunion générale des conseillers culturels, des conseillers scientifiques et des conseillers régionaux ; La Villette, le 28 juillet 1994 ». Document non paginé. Paris : Dgrcst.
- Lagrange, R.-M. (1998). *Voyage aux pays d'une utopie déchue*. Paris : PUF.
- Mény, Y. (1993). *Les politiques du mimétisme institutionnel. La greffe et le rejet*. Paris : L'Harmattan.
- Ministère des Affaires étrangères / Dgrcst (1997). *Enseignement supérieur francophone à l'étranger. Filières, universités*. Novembre.
- Ministère des Affaires étrangères / Dgcid (2006). *Formations supérieures francophones à l'étranger. Répertoire 2006*. Paris : La Documentation française. Disponible en ligne. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Formationssuprecad-3.pdf>
- Özal, T. (1988). *La Turquie en Europe*. Paris : Plon.

Petkov, M. (2008). « L'ouverture à l'Est : réflexions sur une nouvelle politique francophone dans les pays de l'Europe centrale et orientale ». In Moussakova, S. (dir.). *Nouveaux visages de la francophonie en Europe. Les Cahiers européens de la Sorbonne Nouvelle*, n° 6, septembre. Louvain-la-Neuve : Bruylant-Academia. pp. 137-150.

Pochard, J.-C. (2011). « Pratiques curriculaires associées à l'action linguistique française hors de France ». In Martinez, P., Miled, M. & Tirvassen, R. (dir.). « Curriculum, programmes et itinéraires en langues et cultures ». *Le Français dans le monde, Recherches et applications*, n° 49. Paris : CLE International. pp. 49-62.

Sadlak, J. (1990). « L'évolution de l'enseignement supérieur en Europe orientale et centrale à la suite des bouleversements récents ». *Perspectives*, vol. XXI, n° 3, 1990/79. Paris : UNESCO. pp. 444-457. Disponible en ligne. <http://unesdoc.unesco.org/images/0009/000921/092142fo.pdf>

Salon, A. (1983). *L'action culturelle de la France dans le monde*. Paris : Nathan.

Temur, Z. (2011). *L'université francophone de Galatasaray à Istanbul*. Thèse en Histoire du droit des institutions et des faits sociaux, soutenue le 24 juin 2011, sous la direction de Dockès-Lallement, N. Université Jean Moulin Lyon 3. Non publiée.

Tolan, B. (2009). « Naissance de l'idée de la création de l'Université Galatasaray ». Texte de préparation au discours prononcé lors de la conférence du 27 novembre 2009 au Sénat, à Paris, dans le cadre de la Saison de la Turquie en France.

Truchot, C. (2008). *Europe : l'enjeu linguistique*. Paris : La Documentation française.

Werner, M. (2006). Article « Transfert ». In Mesure, S. et Savidan P. (dir.). *Le dictionnaire des sciences humaines*. Paris : PUF. pp. 1189-1192.

## ANNEXES

**Tableau récapitulatif des formations francophones analysées, au moment de leur création**

Pays	Etablissement d'enseignement supérieur de tutelle	Statut juridique de l'établissement	Faculté	Département francophone (1er cycle)	Année d'ouverture	Accord de coopération Année de signature	Instance de coopération signataire
Turquie	Université de Marmara (Istanbul)	public	Sciences économiques & administratives	Sciences politiques (« Tarabya »)	1988	1989	MAE
	Université Galatasaray (Istanbul)	public	Sciences économiques & administratives	Sciences politiques	1992 - 1994	1992	MAE
				Relations internationales			
Economie							
Roumanie	Université de Bucarest	public	Sciences politiques	Sciences politiques	1991	1994	AUPELF
	Académie des sciences économiques (Bucarest)	public	Administration des affaires en langues étrangères	Administration des affaires en français	1991	1994	AUPELF
Bulgarie	Université de Sofia	public	Economie	Gestion	1991	1997	MAE
	Nouvelle Université Bulgare (Sofia)	privé / de Fondation	Sciences politiques	Sciences politiques	1998	1998	AUPELF

Les cases colorées correspondent à l'étendue administrative et officielle initiale des formations en français.

### Brève présentation des sources utilisées pour la genèse

Le corpus repose pour l'essentiel sur deux grandes sources d'information : entretiens et archives officielles de l'État français.

- Une vingtaine d'entretiens semi-directifs réalisés par C. Troncy, enregistrés et retranscrits - ou, à défaut, pris en notes -, et parfois complétés par des prises de notes hors situation formelle d'entretien, réalisés auprès d'acteurs locaux et d'acteurs de la coopération impliqués dans la création des formations ;
- Les archives françaises du poste diplomatique d'Ankara (Centre des archives diplomatiques de Nantes), consultées par dérogation : Ankara1960-1999 / Versement 2005 / fonds 38PO/2007009/1-163) ; archives consultées pour la période 1985-2000 ;
- Les archives de la Miceco (Centre des archives nationales de Fontainebleau), consultées par dérogation : archives du cabinet du Premier Ministre, fonds 1994-0676, pour la période 1990-1993.

### NOTES

1. Ce Ministère a reçu différentes désignations entre 1981 et 2012. Par souci de simplification nous emploierons indifféremment MAE, quelle que soit la période considérée.
2. Auxquelles il convient d'ajouter une quinzaine de centres, instituts, écoles, universités, qui, telle l'Université Galatasaray, regroupent plusieurs formations.
3. Les intitulés sont ceux retenus par les auteurs (anonymes) de la brochure. Les dates correspondent à l'ouverture du programme aux étudiants.
4. Association des universités partiellement ou entièrement de langue française. Aupelf -Uref à partir de 1993 et AUF à partir de 1998.
5. Cette création se fait dans le cadre de la naissance, en 1992, de l'Établissement d'enseignement intégré de Galatasaray (Eeig en français et Göec en turc), prévu pour regrouper une future école primaire, le lycée de Galatasaray, établissement historique fondé en 1868 avec l'aide la France, et deux futures écoles supérieures, qui, en 1994, se transforment en université publique turque, l'Université Galatasaray en français. (Voir le texte de l'accord en ligne : <http://agsfrance.free.fr/pdf/accordavecFR.pdf>).
6. Nous avons entrepris une comparaison heuristique avec ces deux autres contextes pour nous décentrer du contexte familial de Galatasaray où nous avons été enseignante de français pendant neuf ans (2000-2009) et qui constitue le contexte principal d'une recherche doctorale en cours sur laquelle s'appuie cet article. Outre le décentrage souhaité, cette comparaison, assumée comme relativement déséquilibrée par les données disponibles, nous a conduite à la question qui est l'objet de l'article.
7. Dans le cadre limité de cet article, nous ne pourrions donner les références systématiques et précises de toutes les sources dont sont issues les interprétations.
8. Dans les pays retenus, le découpage administratif universitaire est à peu près identique. Les "facultés" sont les grandes unités administratives et disciplinaires, dépourvues de personnalité juridique. Elles se composent de "départements".
9. Mis en place par le pouvoir militaire pour encadrer et surveiller l'ensemble des activités universitaires.

10. Créé en 1990, Tempus est un programme de coopération européen qui favorise la modernisation de l'enseignement supérieur des pays partenaires des Balkans occidentaux, de l'Europe orientale, de l'Asie centrale et de la Méditerranée.
11. En France, une mission interministérielle de coopération avec l'Europe centrale et orientale, la Miceco, est créée en 1990, pour gérer l'ensemble de la coopération de tous les ministères avec l'Europe centrale et orientale.
12. La question des langues est circonscrite au programme Lingua, qui s'adresse aux enseignants de langue(s).
13. İ. Dođramacı, président du YÖK de 1981 à 1992, est le fondateur de l'Université Bilkent, première université privée turque, de langue anglaise, qui ouvre en 1986 avec le support des fondations İ. Dođramacı.
14. Sauf précision, "accord" est utilisé, hors d'un sens juridique particulier, comme le générique de ces échanges transnationaux formels.
15. De ce point de vue, le soutien français apporté à l'Université Galatasaray est énorme, mais l'université dispose alors de six départements universitaires. Nous n'avons pas de données financières précises pour les accords signés avec l' Aupelf. Au vu des ressources engagées, on peut considérer que les sommes sont au moins cinq fois moins importantes que celles consacrées par le gouvernement français à Tarabya, qui en 1992, (tous opérateurs confondus, mais dont la quasi-totalité de la prise en charge revient au MAE) se situaient entre 2,5 et 3MF. La même année, le coût de la coopération avec Galatasaray (école primaire, lycée et université) pour les seuls frais de personnel est estimé à 20,8 MF, dont plus de 12MF pour l'université.
16. Archives de Nantes : échanges de lettres et de télégrammes diplomatiques (1985-1992). "Mais la mariée n'est-elle pas trop belle ?" écrit l'Ambassadeur E. Rouleau à R. Dumas, ministre des Affaires étrangères (lettre datée du 1<sup>er</sup> juillet 1991), à propos du projet d'université présenté par la Fondation Galatasaray.
17. M. Guillou a dirigé l'Aupelf -Uref puis l'AUF de 1984 à 1987 et de 1990 à 1999.
18. Nous nous permettons de renvoyer à notre future thèse pour plus de précisions.
19. Les créations de formations de troisième cycle de cette époque, en revanche, émanent davantage des établissements supérieurs français (voir, par exemple, Lagrave, 1998).
20. "Tel qu'il est, le projet ne manquera pas de provoquer d'âpres polémiques car il marque la volonté de la Fondation Galatasaray de s'assurer une influence prépondérante dans la direction du pays." (Lettre de l'Ambassadeur, E. Rouleau, au Ministre des affaires étrangères, R. Dumas, 1<sup>er</sup> juillet 1991).
21. D'après les entretiens avec différents acteurs de la genèse bulgares et français.
22. D'après l'entretien avec le co-responsable de formation de la NUB de 1999 à aujourd'hui.

---

## RÉSUMÉS

Comment émergent des projets qui, sous l'angle sociolinguistique et fonctionnel des enseignements, s'apparentent à des transferts de modèles formatifs ? L'article propose une lecture de la genèse de départements universitaires francophones en sciences sociales qui se sont créés au tournant des années 1990, dans des contextes de rapprochement avec l'Union Européenne (alors CEE, puis CE) ayant emprunté des chemins historiques différents : celui de la Turquie et ceux de la Bulgarie et de la Roumanie.

Tout en nuanciant les interprétations idéologiques mécaniques, l'analyse aborde ces projets au

cas par cas. Elle s'intéresse de manière privilégiée aux liens de coopération qui s'établissent par-delà les frontières et à ce qui rend possible, de parts et d'autres, un projet commun de formation francophone. Mais, au-delà de la création singulière de chaque formation, les convergences qui se dessinent interrogent l'émergence d'un modèle de formation particulier aux années 90.

How do projects emerge which, from a sociolinguistic and functional perspective on teaching, resemble transfers of formative models? This paper proposes that the emergence of education in French in the social sciences in the early 90s had different historical paths in Turkey, Bulgaria and Romania within the context of the formation of the European Union (at that time the EEC, then the EC).

Our analysis addresses these projects case by case by giving attention to different interpretations of ideological mechanisms. It particularly takes interest in the cooperation that has been established beyond borders and the elements that form « the common project of French education » among these countries. Beyond the unique creation of each program, the similarities that appear lead us to examine the possible emergence of an idiosyncratic training model in the 1990s.

## INDEX

**Mots-clés** : enseignement supérieur, francophonie, politique linguistique éducative, transfert de modèle formatif

**Keywords** : higher education, language education policy, French-speaking communities, transfer of formative models

## AUTEUR

### CHRISTEL TRONCY

Université du Maine, France

Christel Troncy est agrégée de lettres modernes, Prag à l'Université de Caen. Ses recherches doctorales situées dans le champ de la sociolinguistique et plus précisément en politique linguistique portent sur les sociogenèses et évolutions de formations universitaires francophones, créées au début des années 90 à Istanbul, Bucarest, Chisinau et Sofia.

Courriel : christeltroncy[at]gmail.com

Toile : <http://www.savoirsenpartage.auf.org/chercheurs/6633/>